

# La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT  
DE LA LETTRE  
D'INFORMATION  
HEBDOMADAIRE  
DU RÉSEAU

Conjoncture du  
3<sup>e</sup> trimestre 2024  
Octobre 2024

## Mémo 3<sup>e</sup> trim. (évolution en volume)

Activité artisanat  
du bâtiment

↘ -5%

Neuf

↘ -11%

Entretien-Rénovation

↘ -1%



EN SYNTHÈSE

## LE TROISIÈME TRIMESTRE 2024 CONFIRME UNE ANNÉE 2024 DÉGRADÉE POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Les résultats du troisième trimestre viennent renforcer les inquiétudes déjà exprimées lors des précédents mois. Le volume d'activité, en recul de 5 % en glissement annuel, témoigne d'un environnement de plus en plus contraint pour les entreprises artisanales du bâtiment, notamment dans le segment de la construction neuve, où la baisse atteint désormais 11 %. De leur côté, les travaux d'entretien-amélioration poursuivent également leur repli, enregistrant une baisse identique au trimestre précédent en glissement annuel, de -1 %, avec une contribution toujours négative des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (-0,5 %).

Les difficultés de la construction neuve se confirment encore ce trimestre avec une nouvelle intensification de la baisse de l'activité en glissement annuel. Après -3,5 % au premier trimestre 2024, et -6,5 % au deuxième trimestre, le troisième trimestre enregistre une évolution de -11 % du volume d'activité, s'approchant ainsi du point bas atteint après la crise financière de 2008 (-11,5 % au quatrième trimestre 2009). L'orientation des autorisations et mises en chantier cumulées sur 12 mois à fin août 2024 reste nettement dégradée, à -9,5 % et -19,9 % respectivement. Le recul, sur ces deux indicateurs, est particulièrement marqué pour les logements individuels purs (-23,6 % pour les autorisations et -33,4 % pour les mises en chantier).

Malgré cette conjoncture, des signes de résilience apparaissent. Le volume d'activité en entretien-amélioration conserve ce trimestre la même tendance qu'au trimestre précédent (-1 % en glissement annuel), tout comme les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (-0,5 %). Un redressement du marché immobilier, en raison de la baisse des taux des crédits à l'habitat et des prix des logements anciens, pourrait à plus long terme permettre une amélioration sur ces catégories de travaux en impactant positivement la demande. Toutefois, ce redressement n'est pas encore d'actualité : le nombre de ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois demeure

toujours en forte baisse sur un an (-20 %, soit 783 000 ventes entre août 2023 et juillet 2024).

Les carnets de commandes représentent 71 jours de travail à venir en moyenne à la fin du troisième trimestre 2024, soit 6 jours de moins qu'un auparavant. Le solde d'opinion demeurent en cohérence avec les tendances observées sur l'activité, davantage négatifs en construction neuve (-25 points) qu'en entretien-amélioration (-10 points). Ainsi, l'ensemble de l'activité recule de -5 % en volume, au troisième trimestre 2024 par rapport au troisième trimestre 2023. Ce ralentissement n'est pas uniformément réparti sur le territoire. Si certaines régions résistent mieux que d'autres, telles que la région PACA-Corse avec un recul de -3,5 %, la tendance reste néanmoins très défavorable pour la plupart des territoires. L'Île-de-France, enregistre un véritable décrochage avec une baisse de 7 % au troisième trimestre. Pour tous les corps de métier, le recul s'approfondit ce trimestre avec des évolutions du volume d'activité comprises entre -3,5 % (Aménagement-Décoration-Plâtrerie) et -6,0 % (Maçonnerie), sans rupture de tendance à l'exception des entreprises de Couverture-Plomberie-Chauffage (passage de -2,0 % à -5,0 %).

En parallèle, la situation financière des entreprises continue de se fragiliser. Le solde d'opinion sur la trésorerie chute à -22 points, après s'être maintenu entre -10 et -15 depuis début 2022. Près d'un quart

des entreprises déclarent des besoins en trésorerie, qu'elles attribuent majoritairement à la baisse de leur activité et à l'allongement des délais de paiement de leurs clients. Cette crise de l'activité n'est pas sans conséquence sur l'emploi dans le secteur. L'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés de la construction conserve une tendance négative comme anticipé, et recule de -3,1 % en glissement annuel au troisième trimestre 2024.

Sur le plan macroéconomique, quelques signes sont encourageants : la désinflation progressive se confirme avec une hausse modérée de 1 % de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en septembre 2024, et l'assouplissement monétaire de la Banque Centrale Européenne a débuté avec deux baisses des taux directeurs en juin et septembre. Toutefois, ces facteurs n'impacteront positivement le secteur qu'à moyen-long terme. Le bâtiment traverse actuellement une crise, dont la sortie, déjà incertaine pour 2025, pourrait être encore compromise par des décisions politiques moins accommodantes. Le projet de loi de finance 2025 prévoirait certaines mesures pouvant impacter négativement la demande, notamment la réduction de l'enveloppe allouée à MaPrimeRénov' et le relèvement de la TVA sur les chaudières à gaz de 5,5 % à 20 %, ainsi que des mesures qui contraindraient davantage des entreprises déjà sous tension comme la baisse des aides à l'apprentissage.

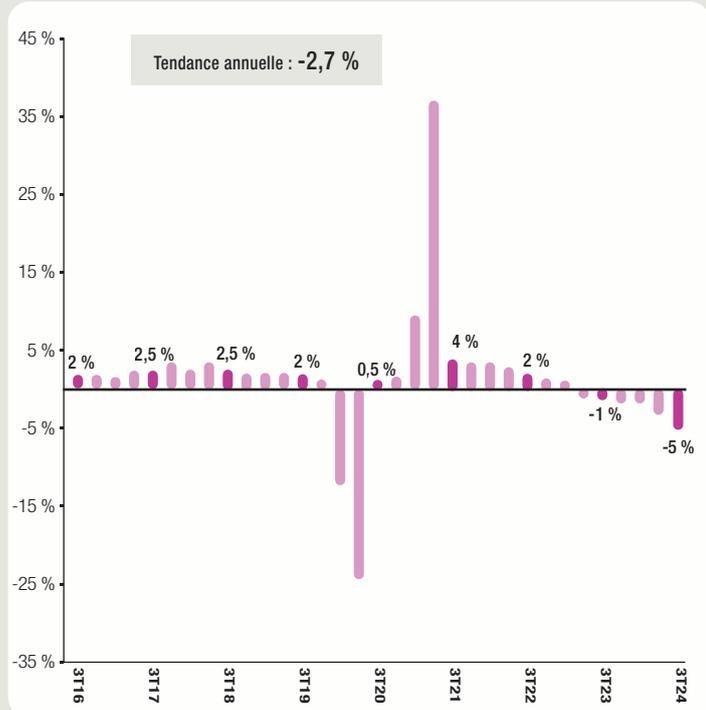
**VOLUME D'ACTIVITÉ**

**Poursuite du recul du volume d'activité**

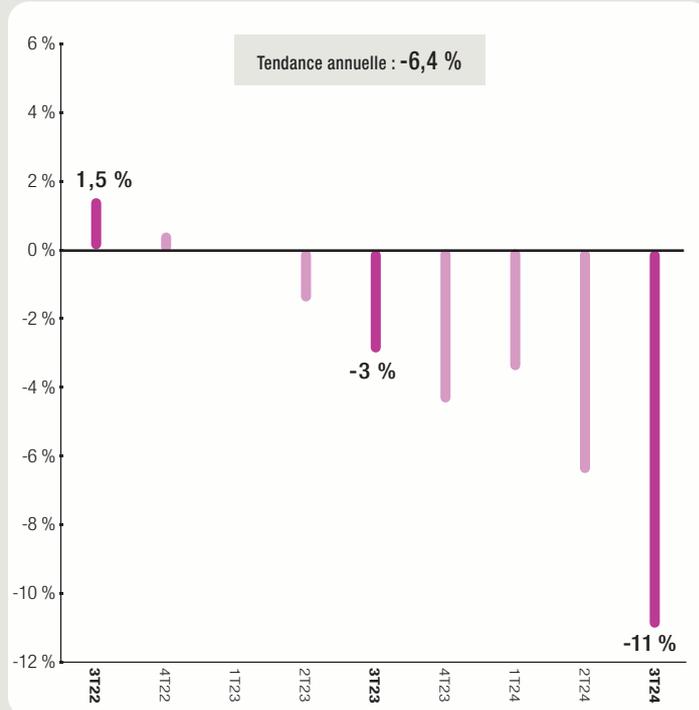
Au troisième trimestre 2024, le recul du volume d'activité de l'artisanat du bâtiment en glissement annuel s'intensifie de nouveau, à -5 % après -3 % au trimestre précédent. Cette nouvelle dégradation est liée au recul très marqué du volume d'activité en construction neuve, qui passe de -6,5 % au deuxième

trimestre 2024, en glissement annuel, à -11 % au troisième trimestre. En parallèle, l'activité en entretien-amélioration recule au même rythme qu'au trimestre précédent (-1 % en volume), de même que l'activité en Amélioration de la Performance Énergétique du Logement (-0,5 %).

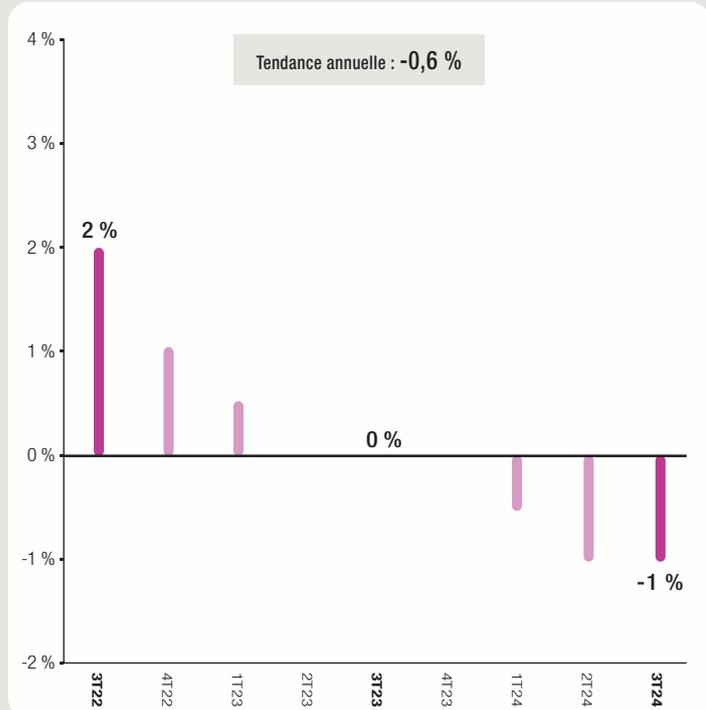
**Activité artisanat**



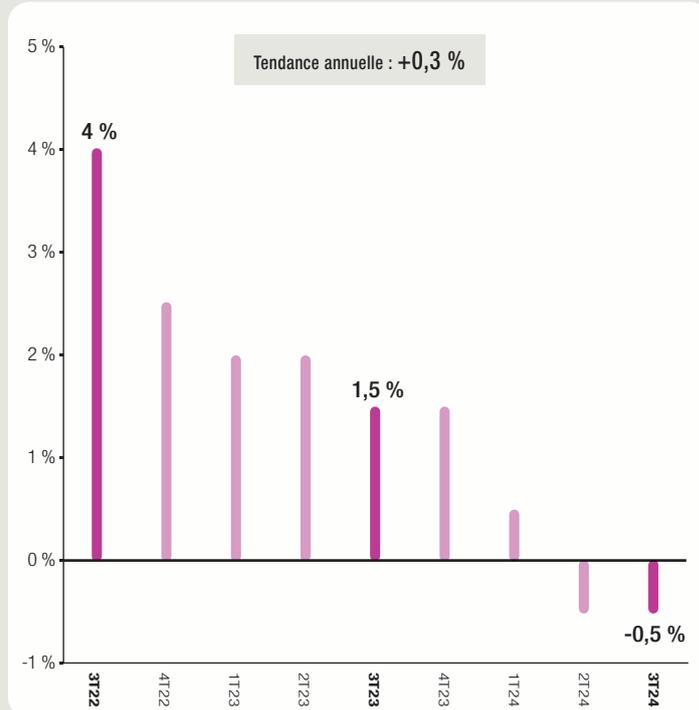
**Construction neuve**



**Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)**



**Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)**



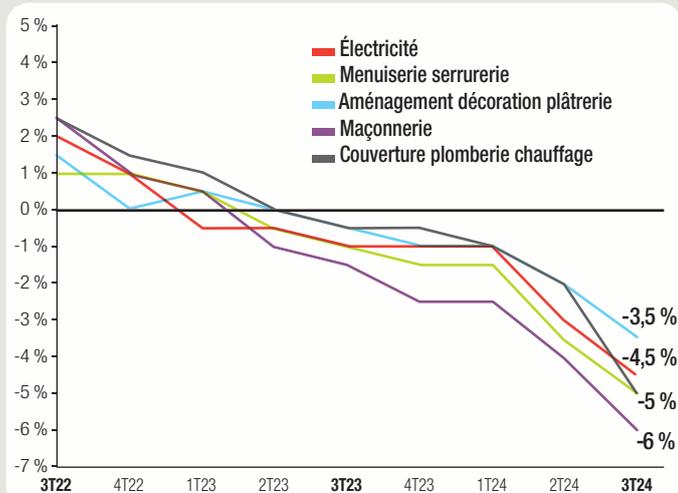
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

# ACTIVITÉ

## ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

### Le recul de l'activité se poursuit pour tous les corps de métier

Au troisième trimestre 2024, le recul du volume d'activité en glissement annuel s'intensifie pour l'ensemble des corps de métier. Il est compris entre -3,5 % et -6 %. Le ralentissement le plus marqué concerne les entreprises de maçonnerie pour le sixième trimestre consécutif (-6 %). Les entreprises de Couverture-Plomberie-Chauffage observent une accélération du recul de l'activité (passant de -2 % au deuxième trimestre à -5 % au troisième trimestre 2024). Les entreprises d'Aménagement-Décoration-Plâtrerie conservent ce trimestre le recul le plus contenu, de 3,5 % en glissement annuel, tandis que les corps de métier Électricité et Menuiserie-Serrurerie suivent toujours des trajectoires en parallèle (avec respectivement -4,5 % et -5 %).

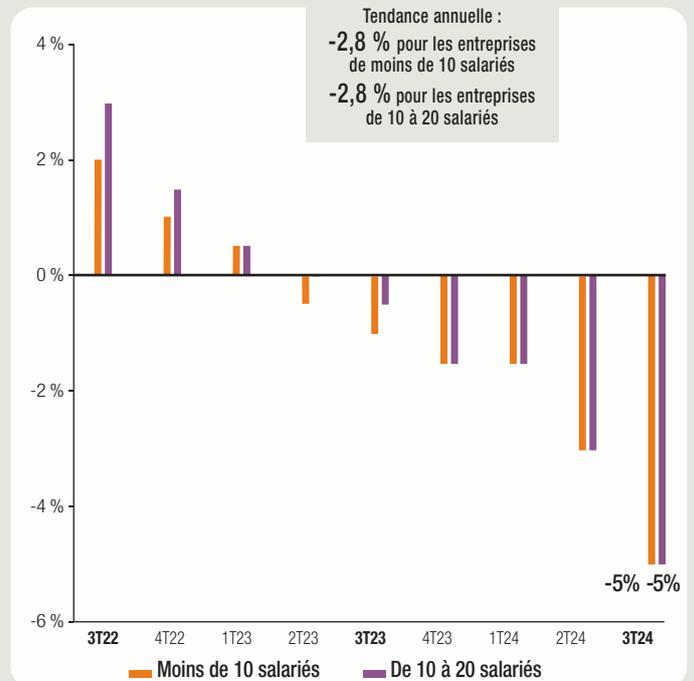


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

## ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

### Même intensification du recul d'activité

Au troisième 2024, les entreprises artisanales de toute taille ont vu leur volume d'activité décroître de -5 % par rapport au troisième trimestre 2023.



Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

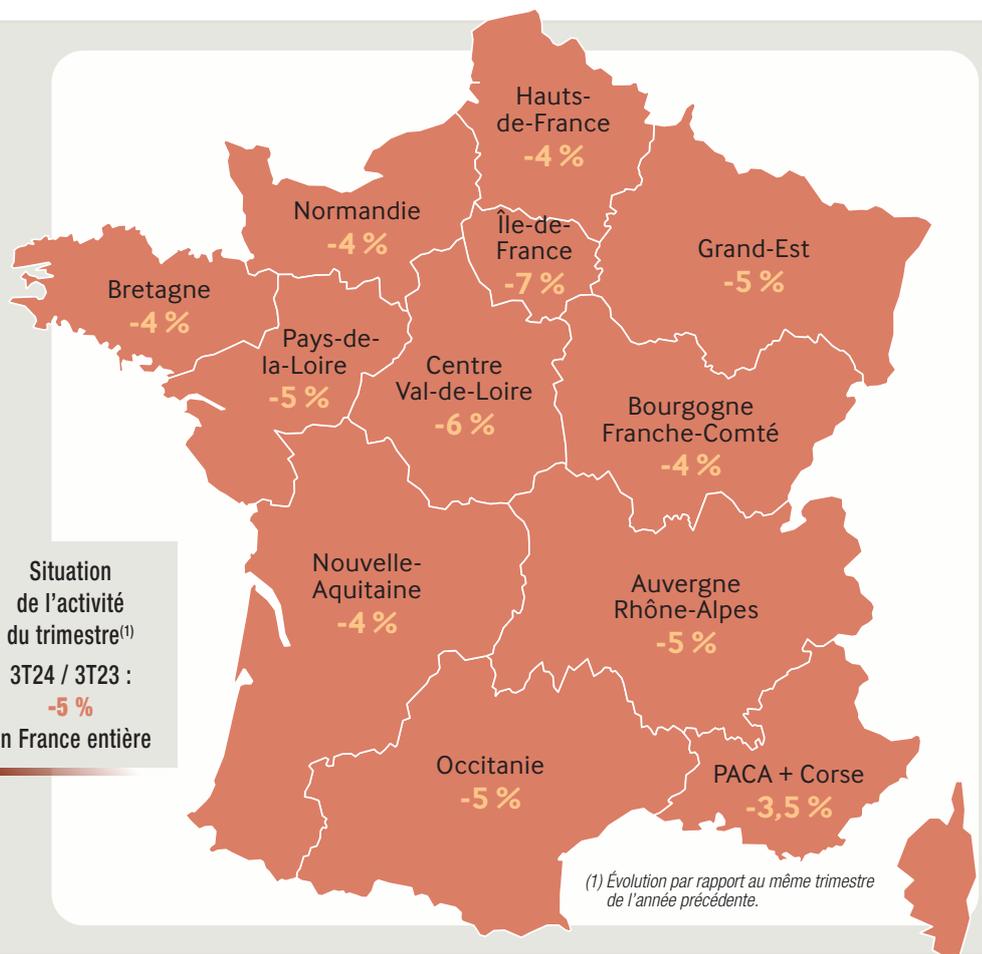
## ACTIVITÉ PAR RÉGION

### Activité réalisée au 3T2024

À l'exception de la région Bourgogne-Franche-Comté, qui conserve au troisième trimestre un recul de son volume d'activité en glissement annuel aussi important qu'au trimestre précédent (-4 %), et de la région Nouvelle-Aquitaine pour laquelle le recul est légèrement moins important (-4 % contre -4,5 % au deuxième trimestre 2024), tout le territoire est concerné par une dégradation de la tendance.

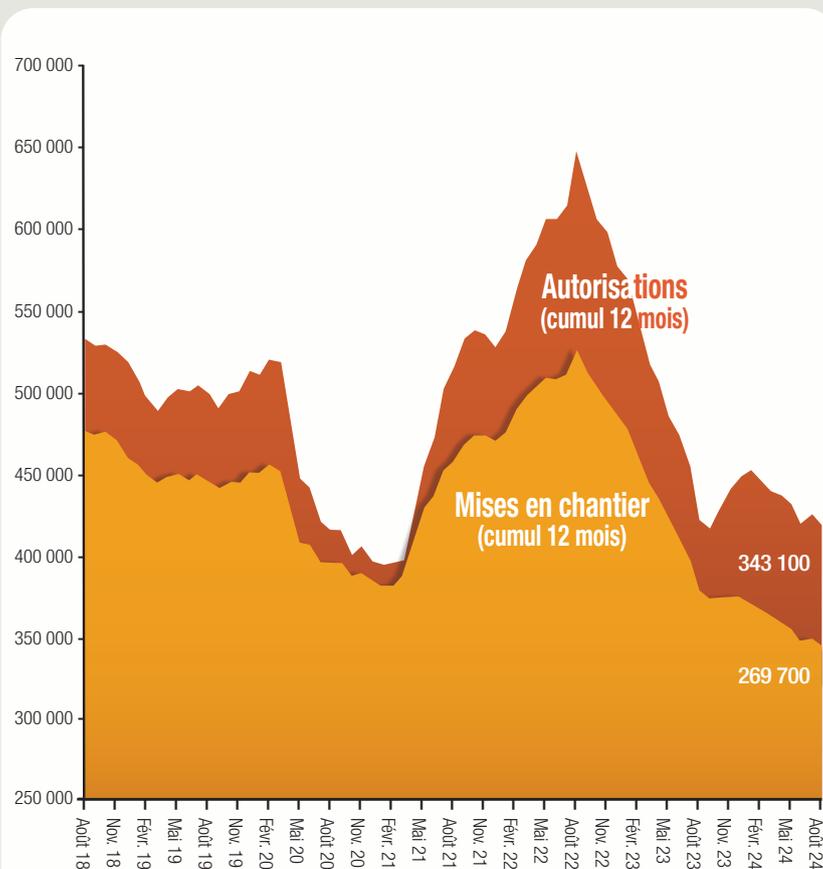
Un net décrochage est observé en région Île-de-France, avec un recul de -7 % du volume d'activité par rapport au troisième trimestre 2023 (contre seulement -1,5 % au deuxième trimestre).

Le recul de l'activité est également plus marqué que la moyenne nationale en région Centre-Val de Loire (-6 %). Enfin, la région PACA-Corse enregistre le recul le moins important, de -3,5 %.



## NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

### Les mises en chantier



De septembre 2023 à août 2024, 343 100 logements ont été autorisés à la construction, soit 36 000 de moins que lors des douze mois précédents (-9,5 %). Dans le même temps, 269 700 logements auraient été mis en chantier, soit 66 900 de moins (-19,9 %) qu'entre septembre 2022 et août 2023. Par rapport aux 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 26 %, celui de logements commencés de 30 %.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 24 500 logements entre septembre 2023 et août 2024 par rapport aux douze mois précédents (-16,7 %) pour atteindre 122 500 unités. Elles sont 34 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs (-23,6 %) ont reculé alors que les logements individuels groupés stagnent (-0,1 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels diminueraient de 38 800 unités (-27,2 %) et se situeraient à 103 900 logements commencés. Les logements individuels purs diminueraient de façon plus importante (-33,4 %) que les logements individuels groupés (-7,5 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 220 600 logements ont été autorisés entre septembre 2023 et août 2024, soit 11 500 de moins (-5 %) par rapport aux douze mois précédents, et 20 % de moins qu'entre mars 2019 et février 2020. Les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent (-6,3 %) alors que les autorisations de logements en résidence sont stables (+0,4 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence baisseraient de 28 100 unités (-14,5 %) par rapport aux 12 mois précédents pour atteindre 165 800 logements commencés. Les logements collectifs ordinaires (-16,8 %) auraient plus diminué que les logements en résidence (-3,4 %).

#### Type de logements autorisés

#### Cumul des 12 derniers mois

#### Variation

	(résultats à la fin août 2024)	(septembre 2023 à août 2024 / septembre 2022 à août 2023)
Individuel	122 500	-16,5 %
<i>Individuels purs</i>	79 100	-23,6 %
<i>Individuels groupés</i>	43 500	-0,1 %
Collectifs	174 500	-6,3 %
Logements en résidence	46 100	+0,4 %
<b>Total</b>	<b>343 100</b>	<b>-9,5 %</b>

#### Type de logements commencés

#### Cumul des 12 derniers mois

#### Variation

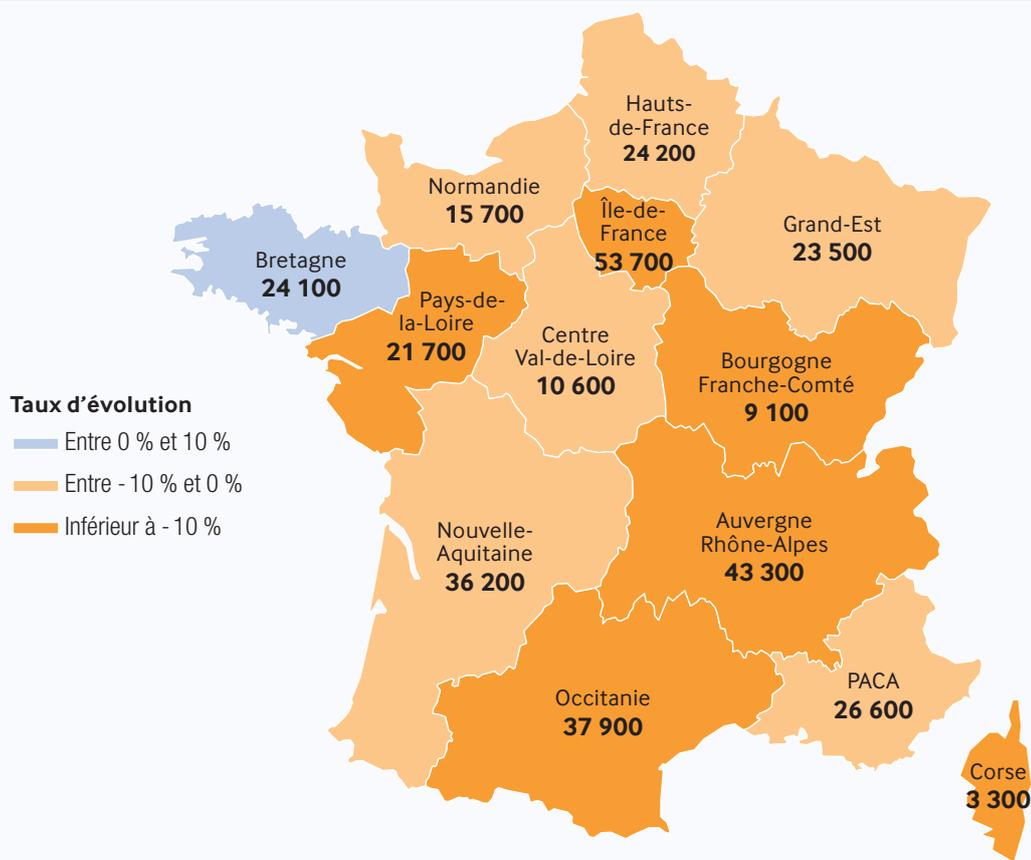
	(résultats à la fin août 2024)	(septembre 2023 à août 2024 / septembre 2022 à août 2023)
Individuel	103 900	-27,2 %
<i>Individuels purs</i>	72 000	-33,4 %
<i>Individuels groupés</i>	32 000	-7,5 %
Collectifs	133 500	-16,8 %
Logements en résidence	32 200	-3,4 %
<b>Total</b>	<b>269 700</b>	<b>-19,9 %</b>

Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

# CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

## LOGEMENTS AUTORISÉS (DE SEPTEMBRE 2023 À AOÛT 2024)

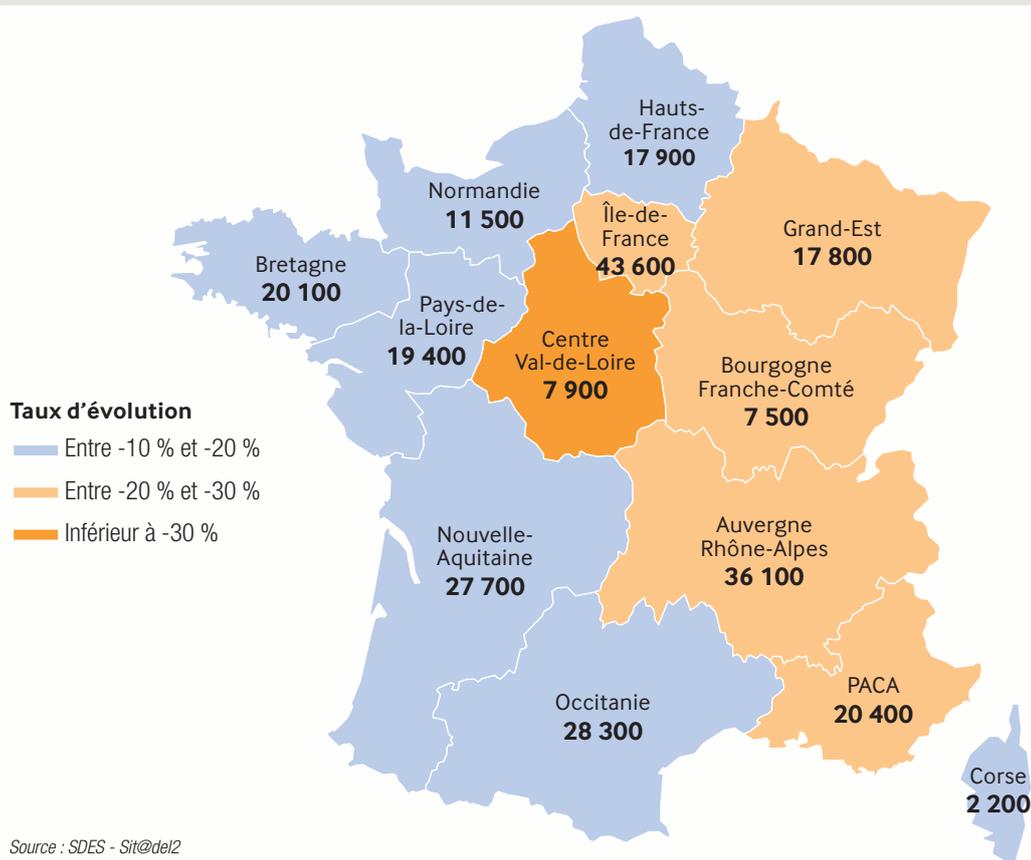


À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de -9,5 % au cours des 12 derniers mois (de septembre 2023 à août 2024) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 343 100 autorisations.

Le recul des autorisations de mise en chantier se maintient sur l'ensemble du territoire à l'exception de la Bretagne où une stagnation est observée (+0,2 %). Nous constatons toutefois que dans une majorité des régions, l'ampleur du recul passe sous la barre des 10 %, conséquence d'une progressive stabilisation des autorisations à un niveau bas. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur observe le recul le moins prononcé (-2,5 %), tandis que celui-ci demeure marqué dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes (-17,3 %) et Corse (-15,7 %).

*Grille de lecture : dans la région Centre-Val de Loire, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2023 à août 2024 a enregistré un recul compris entre 0 et -10 % par rapport à la même période un an auparavant (de septembre 2022 à août 2023). Ainsi à la fin août 2024, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 10 600.*

## LOGEMENTS COMMENCÉS (DE SEPTEMBRE 2023 À AOÛT 2024)



Contrairement aux autorisations, où le recul du cumul sur 12 mois semble progressivement ralentir, la tendance négative reste forte pour les mises en chantier.

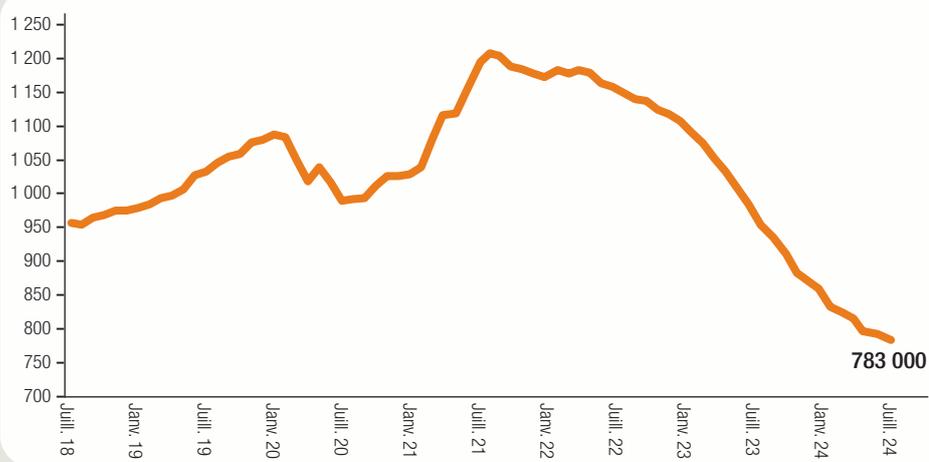
À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés sur douze mois de septembre 2023 à août 2024 observe un recul de -19,9 % par rapport à la même période l'année précédente et représente 269 700 logements commencés.

Le recul demeure très prononcé sur l'ensemble du territoire. C'est en région Centre-Val de Loire qu'il est le plus important (-30,8 %), tandis que la région Bretagne observe la meilleure résistance (-13,1 %).

*Grille de lecture : dans la région Centre-Val de Loire, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2023 à août 2024, a enregistré un recul de plus de 30 % par rapport à la même période un an auparavant (septembre 2022 à août 2023). Ainsi à la fin août 2024, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 7 900.*

**ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS**

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

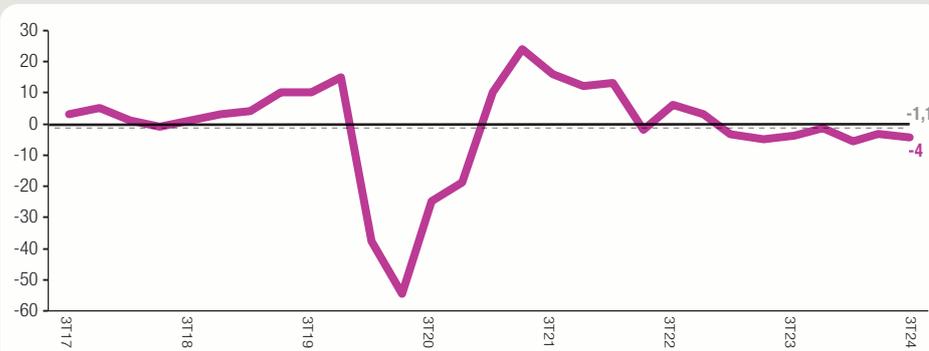
**783 000 logements anciens vendus**

En juillet 2024, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 783 000 unités, niveau inférieur de 20 % à celui de juillet 2023.

**COLLECTIVITÉS LOCALES**

**Légère dégradation de l'opinion**

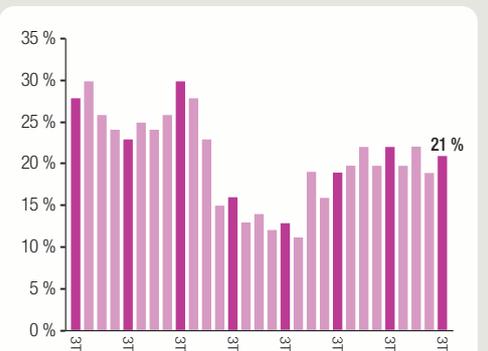
11 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 15 % constatent une baisse (soit un solde de -4 points contre -1,1 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

**21 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales**

21 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (proportion inférieure d'un point par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2023).



**SOUS-TRAITANCE**

**Une dégradation du solde d'opinion**

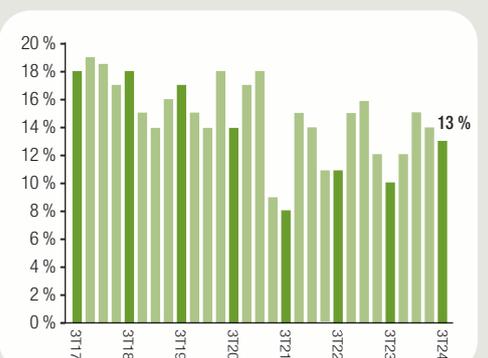
29 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 12 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -17 points (la moyenne à long terme étant de 3,3 points).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

**13 % des entreprises en sous-traitance**

En légère baisse par rapport aux deux trimestres précédents, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 13 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2024.



# COMMANDES

## CARNETS DE COMMANDES

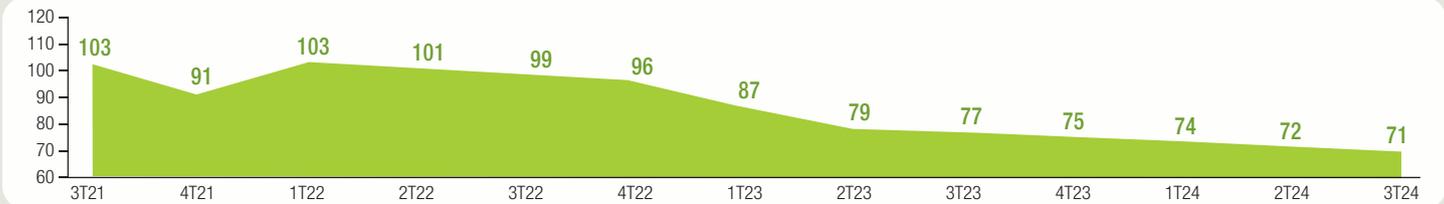
### Poursuite de la tendance baissière

Le niveau des carnets de commandes représente 71 jours de travail à venir au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, continuant ainsi sa lente diminution depuis le début de l'année 2022.

Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes sont négatifs, en construction neuve de manière nettement plus marquée (-25 points) qu'en entretien-amélioration (-10 points).

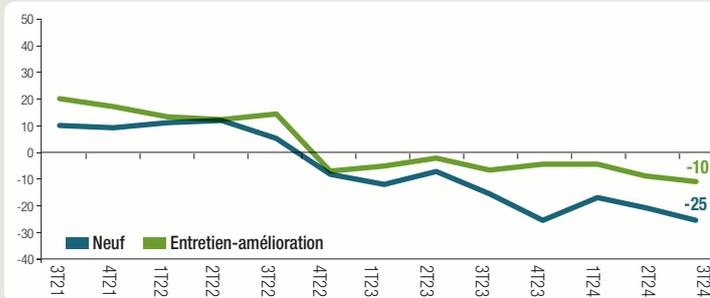
Les soldes d'opinions demeurent comparables pour les entreprises de moins de 10 salariés et de 10 à 20 salariés (-16 points et -14 points respectivement).

### Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



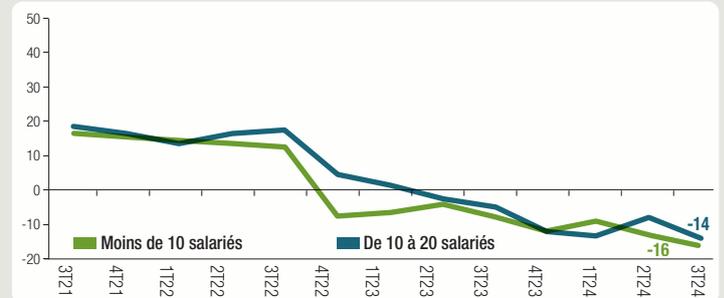
Source : CAPEB - Xerfi.

### Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

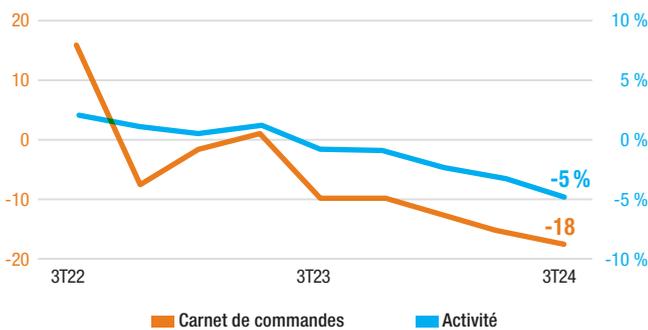
### Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



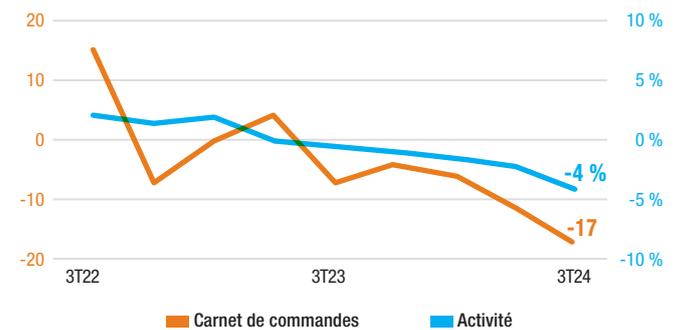
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

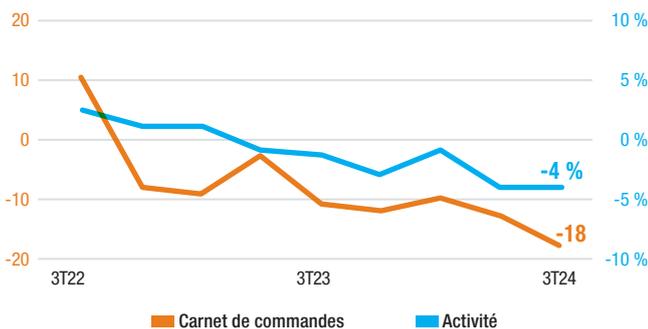
### Auvergne Rhône-Alpes



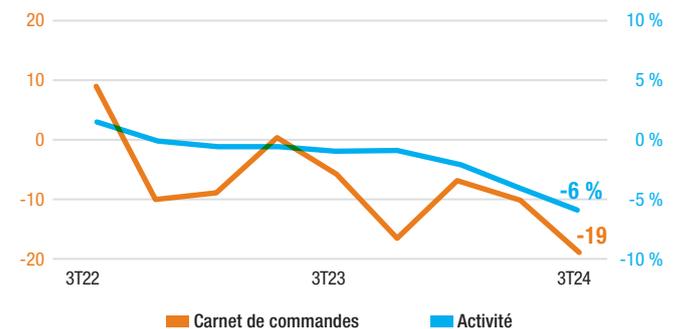
### Bretagne



### Bourgogne Franche-Comté



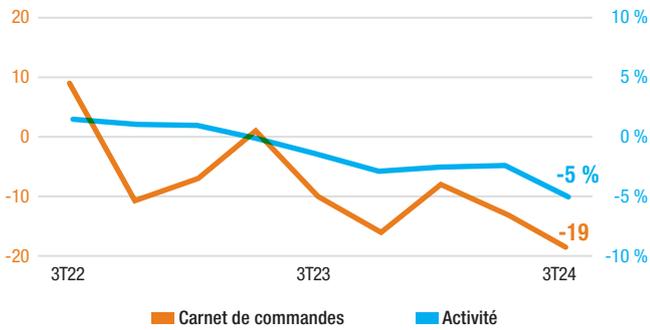
### Centre Val-de-Loire



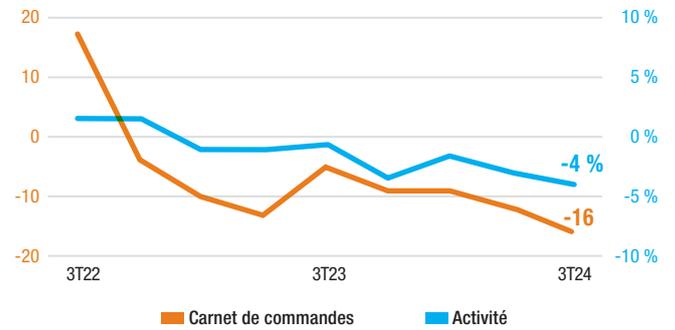
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

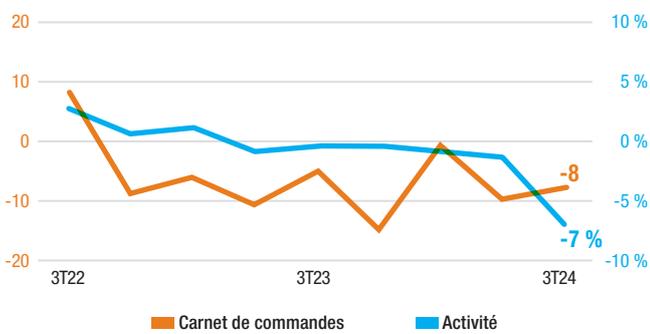
### Grand-Est



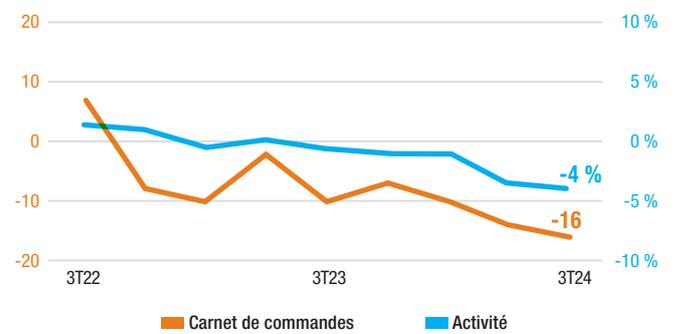
### Hauts-de-France



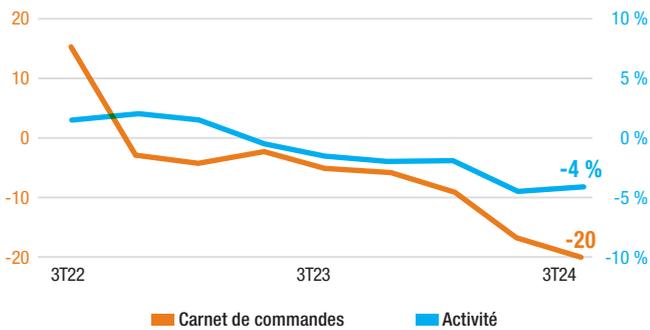
### Île-de-France



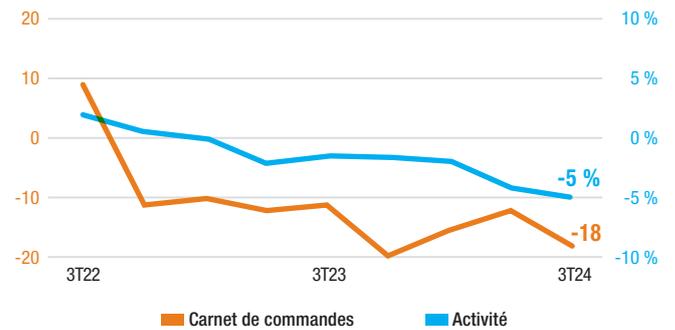
### Normandie



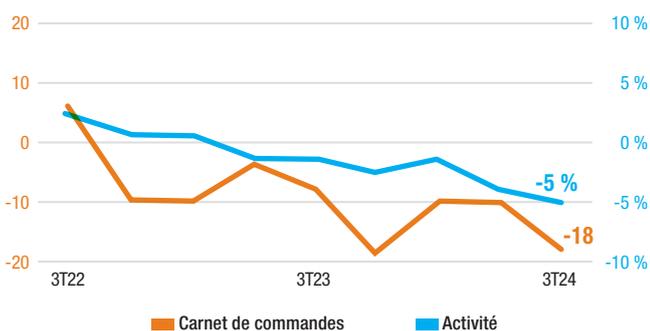
### Nouvelle-Aquitaine



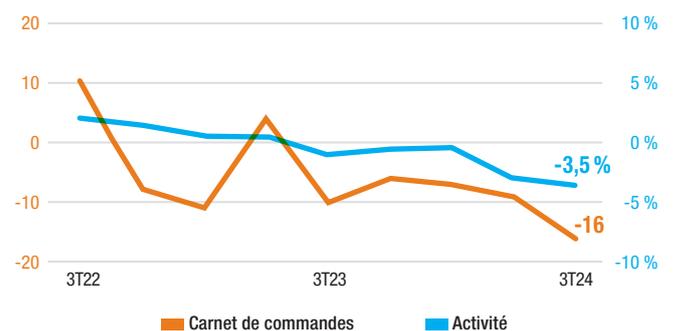
### Occitanie



### Pays-de-la-Loire



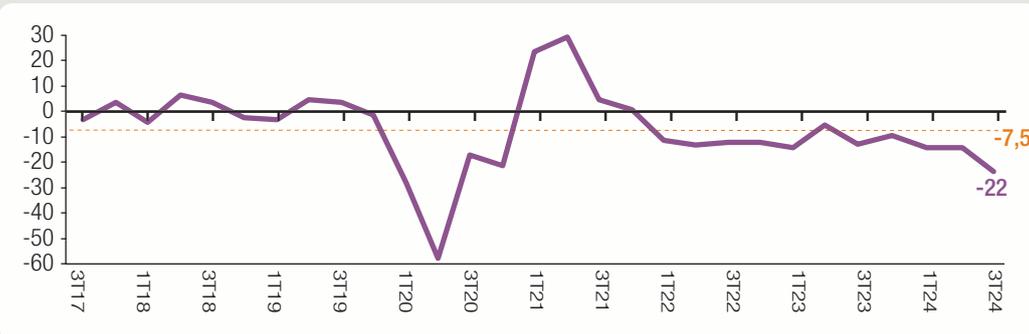
### Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

# TRÉSORERIE

## SITUATION DE LA TRÉSORERIE

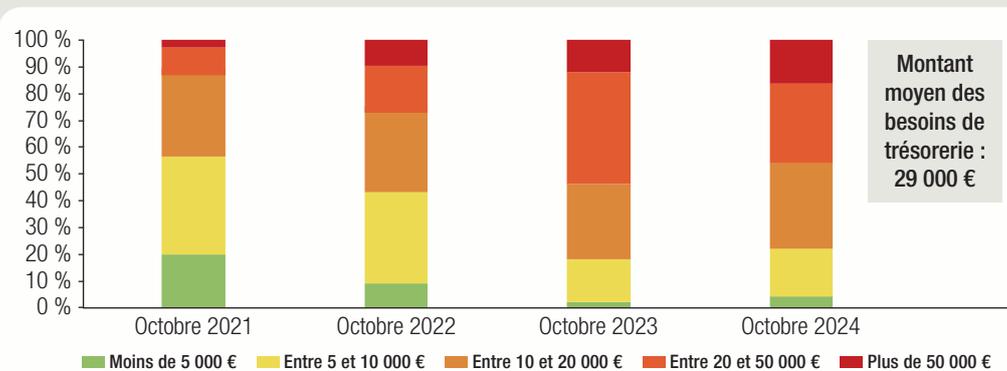


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

## Le solde d'opinion sur la trésorerie se dégrade de nouveau

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -22 points (contre -7,5 points pour la moyenne de long terme), après une période de relative stabilité entre -10 et -15 points depuis début 2022. 28 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie au troisième trimestre 2024, contre seulement 6 % une amélioration.

## RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE

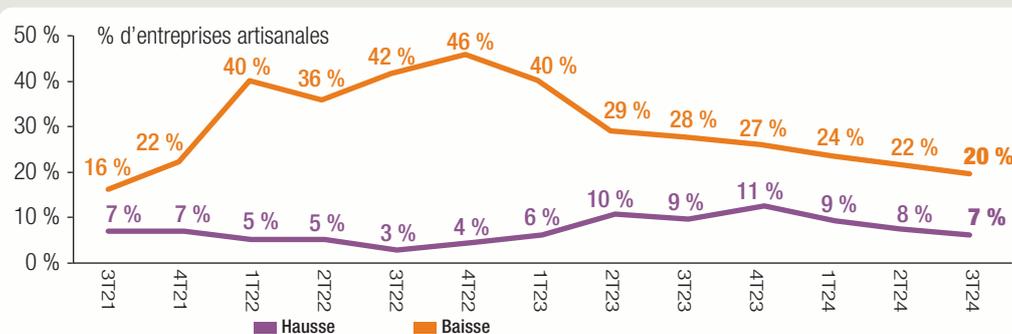


Source : CAPEB - Xerfi.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, 24 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 19 % au même trimestre de l'année précédente), pour un montant moyen constant depuis début 2024 à 29 000 €.

La baisse de l'activité (pour 55 % des entreprises) ainsi que l'allongement des délais de paiement des clients (pour 45 % d'entre elles) sont les principales causes de ces difficultés.

## ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, 20 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 7 % déclarent une hausse.

Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -13 points, demeurant ainsi défavorable.

## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

### Créations : +12,6 %

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, 23 259 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+12,6 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

### Défaillances : +39,2 %

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, 3 851 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le BTP (+39,2 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

## Évolution du taux d'épargne des ménages

Au deuxième trimestre 2024, le taux d'épargne des ménages augmente légèrement par rapport au premier trimestre 2024, s'établissant à 17,9 % soit 1 point de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

## ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

### L'évolution des prix et des coûts continue son ralentissement

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent à peine (+1,4 % au deuxième trimestre 2024, après +1,5 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,7 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %). Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,6 % sur un an, après +2,2 %). Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,1 % après +2,7 %), ainsi que pour les travaux de couverture (+2 % après +1,9 %) et les travaux de plomberie, d'installation

de chauffage et de conditionnement d'air (+1,9 % après +2,3 %). La hausse des prix est plus modérée pour les travaux d'installation électrique (+1,5 % après +1,6 %), les « autres travaux d'installation » (+1,4 % après +1,1 %), ainsi que pour les travaux de plâtrerie (+1,3 % après +2,2 %).

Enfin, les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,9 % après +0,3 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,2 % après +1 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +1,4 % sur la même période.

### Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

### Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 2T2024/2T2023)

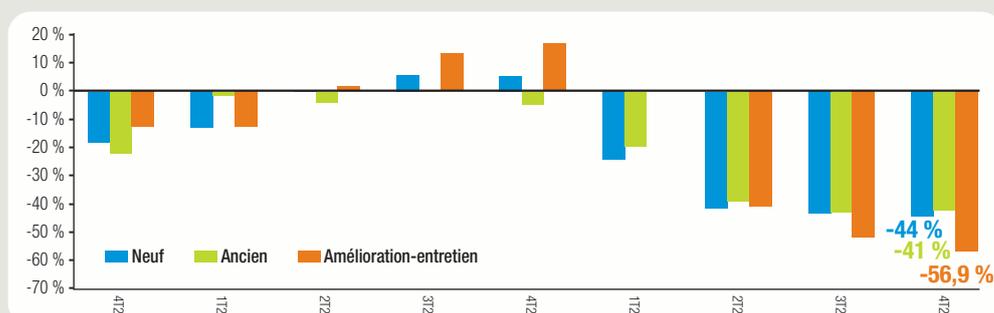
Corps de métiers	Évolution
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	1,4 %
4321 - Installation électrique	1,5 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	1,9 %
4329 - Autres travaux d'installation	1,4 %
4331 - Plâtrerie	1,3 %
4332 - Menuiserie	0,9 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	2,1 %
4334 - Peinture et vitrerie	2,6 %
4391 - Couverture	2,0 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	0,2 %

Source : INSEE, base 100 en 2021.

## CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

### Les crédits à l'habitat accordés en nette baisse

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent de -42,5 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2022. Cette diminution est observable pour tous les types de crédits, qu'ils soient destinés à l'achat de logements neufs (-44 %), anciens (-41 %) ou au financement de travaux d'amélioration-entretien (-56,9 %). Nous pouvons toutefois noter que les montants de crédits accordés pour l'acquisition de logements neufs sont en légère progression par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 (+ 14,1 %).



Source : Banque de France.

## PRIX ET COÛTS

### MÉMO

#### Indice des prix à la consommation

Valeur en septembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>118,50</b>	<b>+1 %</b>

#### Indice du coût de la construction

Valeur au 2T2024	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>2 205</b>	<b>+3,9 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1953.

#### Indice de référence des loyers

Valeur au 3T24	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>144,51</b>	<b>+2,5 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

### INDEX BT50\*

Valeur en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>133,3</b>	<b>+1,4 %</b>

Source : MEEM, publication au JO du 16 octobre 2024, base 100 en 2010.

### COURS DES MÉTAUX

#### Aluminium

En dollars/tonne en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>2 341</b>	<b>+9,7 %</b>

#### Cuivre

En dollars/tonne en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>8 968,2</b>	<b>+7,4 %</b>

#### Zinc

En dollars/tonne en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>2 714,7</b>	<b>+13,1 %</b>

### PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION\*

#### Céramiques et matériaux de const.

Valeur en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>127,2**</b>	<b>-1,2 %</b>

#### Béton prêt à l'emploi

Valeur en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>129,3**</b>	<b>-0,1 %</b>

#### Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

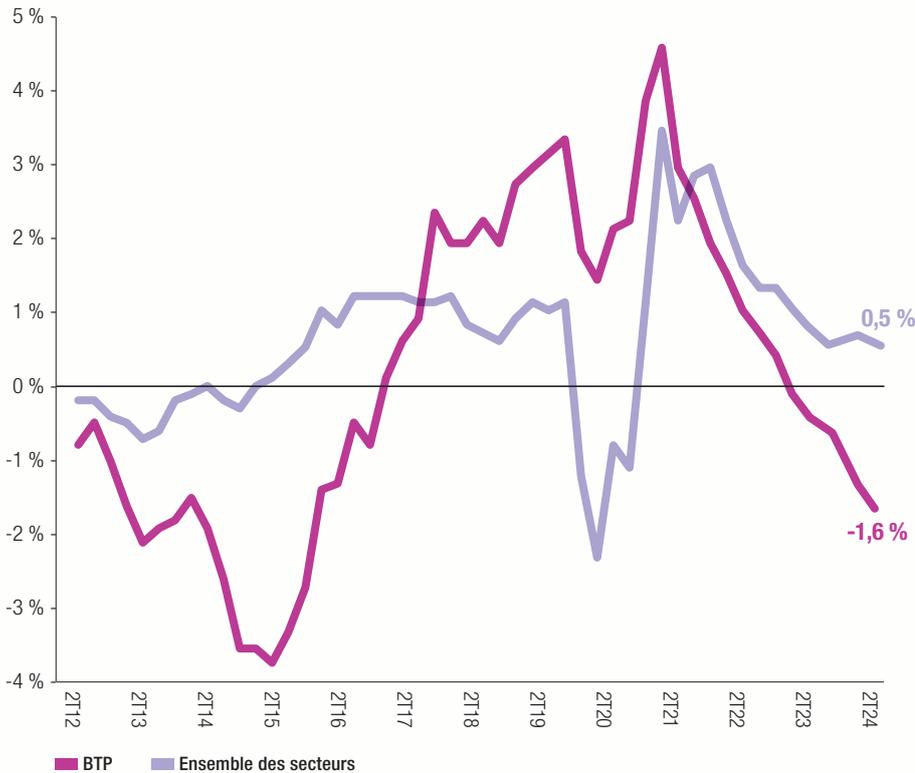
Valeur en août 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>97,7**</b>	<b>-6,5 %</b>

\* BT50 : Entretien-Rénovation tous corps d'état.

\*\* Valeur provisoire (source : INSEE, indice base 100 en 2021).

# EMPLOI

## EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

### Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 559 800 au 2T2024, soit une baisse de 1,6 % sur un an (contre +0,5 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

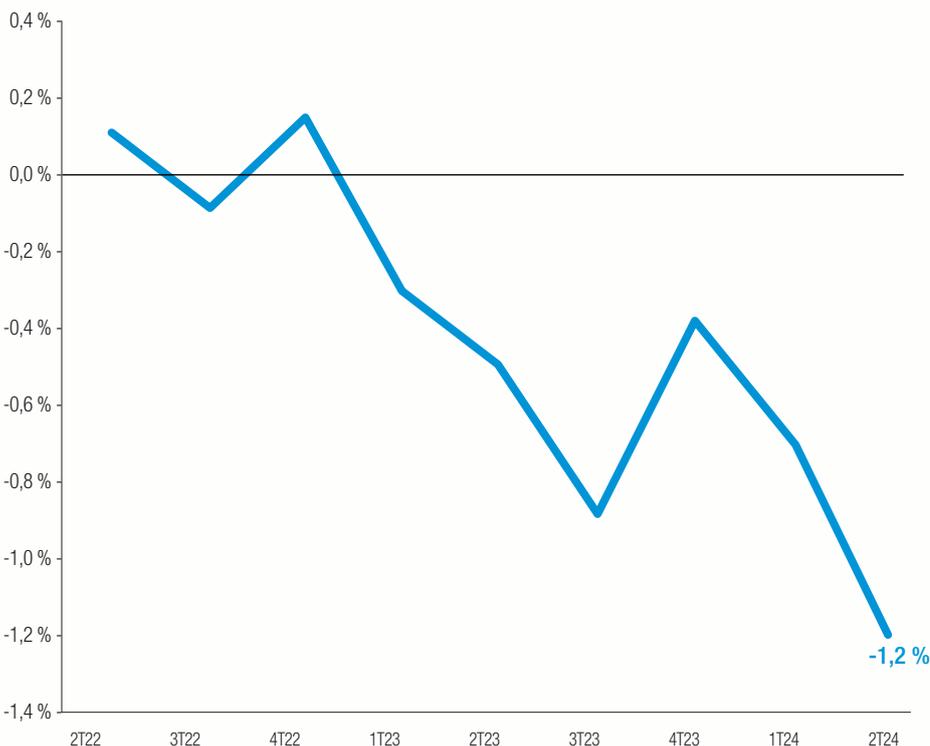
### Emploi intérimaire

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, le secteur du BTP totalise 130 989 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 (-6,9 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,7 %.

Source : DARES.

## EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



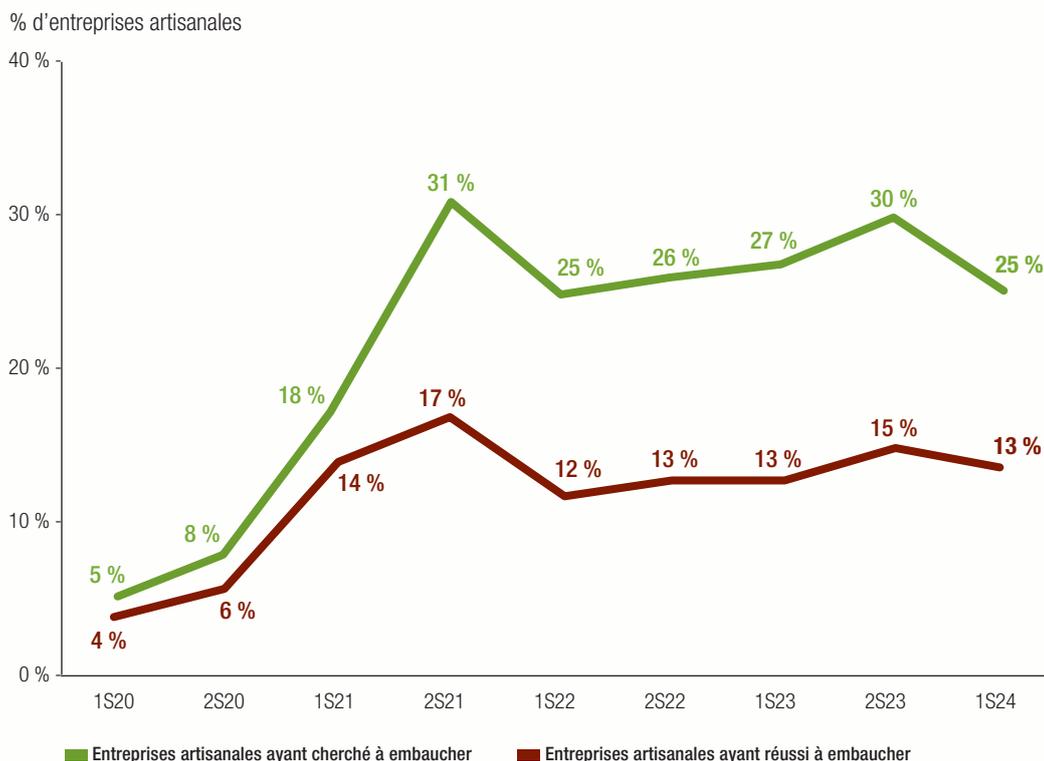
Source : ACOSS.

### Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au trimestre précédent

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

La variation s'établit à -1,2 %, soit -3,1 % en glissement annuel.

## LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

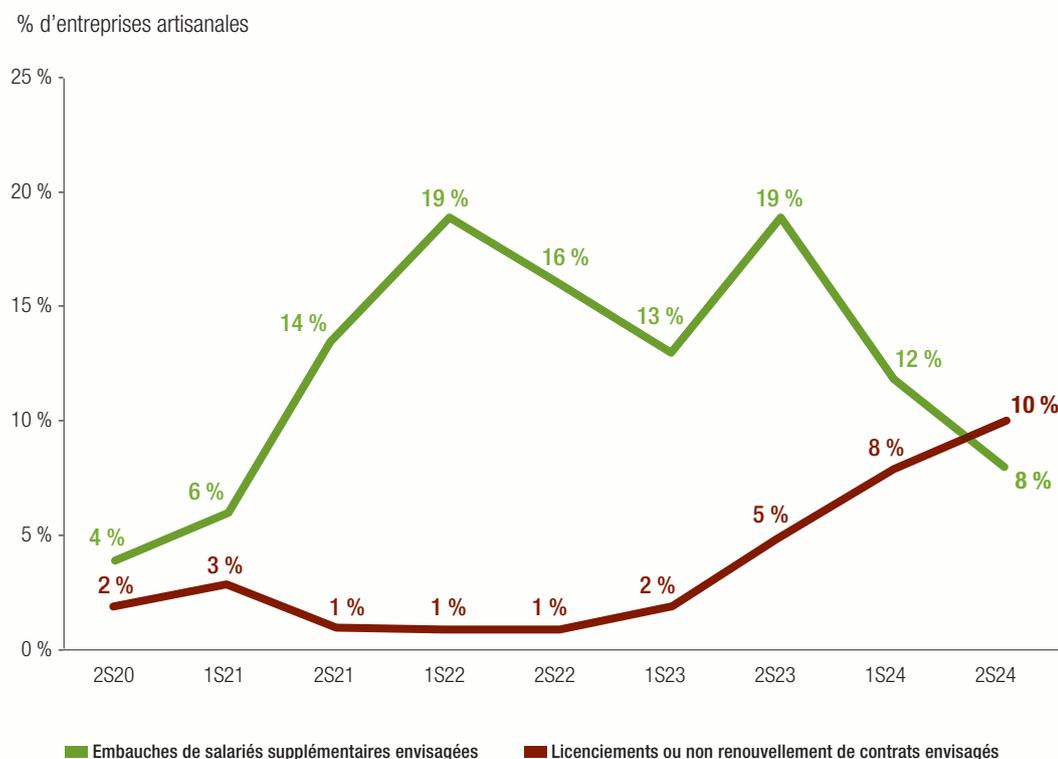


Au premier semestre 2024, les entreprises artisanales sont 25 % à avoir cherché à recruter, une proportion en recul par rapport aux 3 semestres précédents.

Environ la moitié des entreprises ayant cherché à recruter y est parvenu.

Source : CAPEB - Xerfi.

## LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



Clair témoignage d'une conjoncture dégradée, une part plus importante des entreprises artisanales déclarait envisager des licenciements ou des non-renouvellements de contrats (10 %) que des embauches supplémentaires (8 %) pour le 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Source : CAPEB - Xerfi.